



Direction régionale et interdépartementale
de l'Environnement et de l'Energie d'Ile-de-France

1-7 MAR. 2018

Vincennes, le

Service du développement durable des territoires et des entreprises
Pôle évaluation environnementale et aménagement des territoires
Évaluation environnementale des projets

Dossier n° EE-1356-18

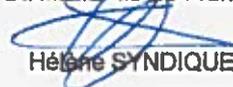
**Information relative à l'absence d'observation de l'autorité environnementale
sur le projet de construction d'un bâtiment logistique à Neuville-sur-Oise (95)
dans le cadre de la procédure de permis de construire.**

L'autorité environnementale a été saisie le 02 janvier 2018 pour avis sur le dossier, présenté par la société ASWO France, pour le projet de construction d'un bâtiment logistique à Neuville-sur-Oise dans le département du Val d'Oise, dans le cadre de la procédure de permis de construire.

Conformément à l'article R.122-7 du code de l'environnement, aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai de deux mois, la demande donne lieu à une note d'information relative à l'absence d'observation sur le dossier.

Cette information est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique. Elle fait l'objet par ailleurs d'une parution sur le site Internet de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France et sur le site Internet de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

La chef du service du développement durable
des territoires et des entreprises
D.R.I.E.E Ile-de-France


Hélène SYNDIQUE



Certificat N° A 1607
Champ de certification disponible sur :
www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr